

Cet article a été téléchargé sur le site de la revue Ithaque :

www.revueithaque.org



Ithaque : Revue de philosophie de l'Université de Montréal

Pour plus de détails sur les dates de parution et comment soumettre un article, veuillez consulter le site de la revue : <http://www.revueithaque.org>

Pour citer cet article : **Dilhac, M.-A. (2015) « Présentation du dossier : limites et défis du libéralisme politique », *Ithaque*, 16, p. 49-52.**

URL : <http://www.revueithaque.org/fichiers/Ithaque16/Presentation.pdf>

Cet article est publié sous licence Creative Commons « Paternité + Pas d'utilisation commerciale + Partage à l'identique » :
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.5/ca/deed.fr>



Dossier :

Limites et défis du libéralisme politique

Mot de présentation

Pourquoi un dossier sur le libéralisme politique ? J'aimerais pouvoir dérouler une argumentation théorique rigoureuse qui convainque le lecteur de la nécessité d'un tel dossier, mais je préfère le faire entrer au cœur de la fabrique où ce dossier a été élaboré. Ce dossier est issu d'un séminaire de philosophie politique qui portait sur les notions de pluralisme, tolérance et liberté de conscience. J'ai eu le bonheur de proposer ce programme à deux reprises, la première fois à l'hiver 2012, alors que j'écrivais mon livre sur la tolérance, et la deuxième cet automne 2014, après la publication de mon livre. D'une certaine manière je voulais fermer une boucle dans mes recherches. Si j'avais apporté quelques modifications dans le programme de lecture, la structure était maintenue. Je pensais que la deuxième fois, ce serait plus simple de donner ce séminaire, que je maîtriserais davantage mon sujet, que je saurais mieux encore accompagner les échanges entre étudiants. Un proverbe yiddish affirme que « l'homme fait des plans et Dieu rit »... je me sens comme cet homme dont la providence s'est moqué.

Alors qu'en 2012, les discussions avaient plutôt porté de manière plus ou moins neutre sur les enjeux théoriques et sur les difficultés philosophiques de l'argumentation interne des textes, en 2014, les analyses avaient en plus une dimension critique, voire polémique, prononcée. Cela m'a causé une certaine surprise ; j'ai été souvent bousculé parfois mis en difficulté – circonstance essentielle de la réflexion. Les critiques dénonçaient principalement une forme d'hypocrisie des idéaux libéraux de liberté égale pour tous, d'émancipation personnelle et de protection des minorités. Plusieurs motifs revenaient et, au risque d'en trahir la richesse conceptuelle, je peux les résumer ainsi : la neutralité de l'État aurait pour résultat de niveler les opinions et de laisser triompher les idées capitalistes véhiculées par les détenteurs des moyens de communication. La liberté

d'expression qui comprend celle de blasphémer est bien sûr importante, mais elle protège surtout la parole des plus puissants contre les minorités religieuses, musulmanes principalement. La question de la tolérance religieuse elle-même paraissait une manière de ne pas poser la question de l'égalité économique : si l'on veut protéger les minorités religieuses, ce n'est pas de religion qu'il faut parler mais de développement économique équitable et de capacités.

Pourquoi ces critiques m'ont-elles surpris ? Après tout, elles sont plutôt classiques. Et je veux souligner qu'elles reposaient toujours sur des lectures particulièrement fines des auteurs de la critique sociale allemande (Marcuse, Adorno) mais aussi du libéralisme (Mill, Nussbaum). Il ne s'agissait pas de critiquer le libéralisme politique parce que c'est *à la mode*, ni parce qu'il existerait universellement une tendance *rouge* des étudiants. La critique du libéralisme politique qui s'est construite tout au long du séminaire, si elle n'est pas le fruit d'une mode, est néanmoins dans l'air du temps. C'est peut-être cela qui m'a surpris : je voyais entre les murs d'une salle de cours les débats qui agitaient le monde.

Que s'est-il passé entre 2012 et 2014 ? Il y a indéniablement une montée à l'échelle globale de la contestation des politiques publiques des démocraties libérales. Le souffle du Printemps arabe qui s'est levé fin 2010 n'a pas seulement fait trembler les régimes autoritaires non libéraux, il a réveillé les aspirations à la liberté des citoyens des démocraties libérales. En 2011, le vent de la révolution a atteint la rive nord de la Méditerranée avec le mouvement espagnol des indignés qui s'est répandu en Europe. La même année aux États-Unis, suite à la crise des *subprimes*, c'est *Occupy Wall Street* qui ébranlait les assises économiques de la démocratie libérale censée assurer un développement social équitable. Enfin, plus proche de mes étudiants, au cœur même de leur vie, a fleuri le Printemps érable en 2012, ce mouvement de la société québécoise initiée par la conscience étudiante qui a écrit le besoin d'égalité et de solidarité sur la même ligne que celle de la liberté.

On peut difficilement séparer les concepts de la philosophie politique de leur contexte historique de formation. Les objets de la philosophie politique, les institutions et les humains qui les animent, sont des produits de l'histoire, parfois d'une histoire qui déroule une rationalité apparente, le plus souvent d'un enchaînement chaotique

d'événements. Le libéralisme politique a su répondre à plusieurs défis historiques avec une créativité étonnante. Quand Locke rédige la *Lettre sur la tolérance* en 1686, on sort des guerres de religions ; quand Mill écrit *De la liberté* en 1859, la société victorienne se fige autour de codes sociaux contraignants, même si certains reprocheront à Mill sa vision pessimiste de la société britannique ; enfin quand Rawls élabore dans les années 1960 sa *Théorie de la justice* qui paraîtra en 1971, la société américaine est secouée par le mouvement de droits civiques et par la contestation contre l'intervention américaine au Vietnam.

Mais l'histoire du libéralisme politique n'est pas linéaire ; elle s'est déployée de manière cyclique alternant le dépassement des tensions sociales et la clôture des possibilités de transformation politique. Il offre des perspectives d'émancipation pour se cristalliser dans des institutions qui y font finalement obstacle. Nous atteignons aujourd'hui les limites de son déploiement sous la figure tutélaire de John Rawls. Le dossier présenté dans ce numéro explore les limites du libéralisme politique et laisse apparaître les fêlures d'une théorie qui laisseront peut-être passer la lumière des nouveaux soleils de la pensée politique.

Le texte de Félix Gauthier est une réflexion sur une tendance du libéralisme à vouloir clore l'histoire de la conflictualité sociale. Il développe une analyse du libéralisme de la peur de Judith Skhlar dont il montre qu'elle semble appeler de ses vœux la fin de l'histoire. Il établit la parenté entre ce libéralisme sceptique et le contextualisme de Richard Rorty qui réclame la privatisation de l'existence et l'évacuation des débats politiques portant sur les finalités de l'existence. Ce faisant, comme le montre Félix Gauthier, le triomphe du libéralisme de la peur ou de la privatisation de l'existence condamne toute forme de résistance et inactive même le germe de la contestation qui a pourtant été le ressort principal du libéralisme politique historique.

Marie-Pier Lemay expose, dans une analyse précise de la théorie des capacités de Martha Nussbaum, les difficultés à rester dans un cadre libéral universaliste pour penser adéquatement les besoins normatifs des femmes à l'intersection de plusieurs groupes défavorisés. Si le libéralisme politique a su répondre à l'aspiration d'égalité des droits des femmes et des membres de minorités culturelles, il semble désormais échouer à concilier les revendications des personnes à l'intersection de ces deux groupes. Marie-Pier Lemay propose alors de réaménager ce

cadre libéral en introduisant des procédures de délibération pour établir la liste des capacités et ainsi tenir compte de toutes les voix.

Olivier Massé propose d'examiner le principe de tolérance au niveau international. Le libéralisme est né sur les ruines fumantes des guerres de religions et que son acte fondateur est l'affirmation du principe de tolérance. Mais les penseurs libéraux maintiennent sans le questionner véritablement le cadre de l'État national et ainsi ne restreignent la portée de la tolérance à ses frontières. Dans *Le droit des peuples*, Rawls tente d'élaborer une conception de la tolérance entre États. Olivier Massé montre toute la richesse de cette conception mais il s'interroge sur une asymétrie entre la tolérance promue au sein des États libéraux qui repose sur la protection des droits individuels et la tolérance entre les peuples qui s'accommode, dans certaines limites, du non-respect de ces droits. Plus précisément, il déplie les implications paradoxales de cette asymétrie : au sein des États libéraux, la tolérance porte sur le pluralisme des conceptions du bien, alors qu'au niveau international elle aménage un pluralisme des conceptions politiques.

Sophia Rousseau-Mermans explore quant à elle le traitement des enjeux environnementaux dans le libéralisme politique. Elle avance que le principal obstacle à la prise en compte des intérêts fondamentaux pour et de l'environnement est le principe de neutralité libérale. Si on peut estimer, à première vue, que la neutralité à l'égard des différentes conceptions du bien des citoyens n'est pas incompatible avec la protection de l'environnement et des écosystèmes, Sophia Rousseau-Mermans soutient de manière très convaincante que c'est toujours en rapport avec des intérêts anthropocentrés que l'État libéral saisit les enjeux environnementaux. Il manque alors l'environnement comme tel.

Je voudrais pour finir remercier tous les étudiants du séminaire qui se sont efforcés de réveiller et de tisonner avec une grande intelligence les « dogmes morts » de la pensée libérale, et je remercie les éditeurs d'*Itaque* qui ont accepté de publier ce dossier.

Marc-Antoine Dilhac

Professeur adjoint

Département de philosophie, Université de Montréal

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada

en Éthique publique et théorie politique